ZONE DE SECOURS
NAGE

Votre correspondant :
Jean-Sébastien-DETRY – Comptable spécial
0486/785.768
Jean-sebastien.detry@zone-nage.be

Mr le Ministre des pouvoirs Locaux
Christophe Collignon,
Chaussée de Liège 140-142
5100 JAMBES

C.I. **UVCW et CRAC**

Namur, le 04/10/2022

Monsieur le Ministre,

Objet : Zone de secours NAGE - Indignation des Bourgmestres par rapport à l'absence de moyens financiers complémentaires en provenance de l'Etat.

Nous vous prions de trouver, en annexe, le courrier que nous adressons ce jour à Mme Annelies Verlinden, Ministre fédérale de l'Intérieur, dont objet ci-dessus.

Au niveau de la zone NAGE, nous attirons votre attention sur le fait que la quasi absence de moyens complémentaires en provenance du fédéral en 2022 et 2023 aura annihilé tous les effets de la réforme régionale qui visait à dégager des marges budgétaires au niveau communal via la reprise partielle et graduelle du financement des zones de secours par les Provinces.

Complémentairement à ce qui est exprimé au travers du courrier annexé, nous nous permettons également de vous faire part une nouvelle fois de notre regret vis-à-vis de votre circulaire du 03/09/2021 figeant les montants de reprises de dotations communales par les provinces.

Dans le contexte inflationniste que nous connaissons, il eut été apprécié que l'effort provincial (que nous saluons) ne s'érode pas.

Nous joignons à la présente, la présentation qui a été faite à la presse faisant le point sur la problématique zonale et, plus largement, sur l'ensemble des impacts qui déstructurent les finances et l'action communales.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre parfaite considération,

Pour le Conseil, les dix Bourgmestres de la zone NAGE,